

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00461 Numéro SIREN : 528 132 244 Nom ou dénomination : A.J.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2021 sous le numéro de dépôt 2222

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2021

Désignation de l'entreprise :	EURL AJC			Néant	
Adresse de l'entreprise :	16 RUE Henri Régnauld 81100 CASTRES				
Numéro SIRET* :	52813224400013				
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* :	12	Ex. N-1 clos le :	
	Exercice N, clos le : 31/12/2020			31/12/2019	
ACTIF	Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4	
I Immobilisations - Fonds commercial*	010 51 000	012	51 000	51 000	
M Incorporelles - Autres*	014	016			
M Immobilisations corporelles*	028 13 530	030 12 140	1 389	1 073	
Immobilisations financières* (1)	040 19 877	042	19 877	19 877	
Total I (5)	044 84 407	048 12 140	72 266	71 950	
C Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050 1 027	052	1 027	1 647	
I - Marchandises*	060 52 370	062 3 971	48 399	33 025	
R Avances et acomptes versés sur cdes	064	066			
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068 805	070	805	1 214	
U (2) - Autres* (3)	072 1 505	074	1 505	844	
L Valeurs mobilières de placement	080	082			
A Disponibilités	084 95 895	086	95 895	19 757	
N Charges constatées d'avance*	092 2 662	094	2 662	2 931	
Total II	096 154 265	098 3 971	150 293	59 418	
Total général (I + II)	110 238 671	112 16 112	222 560	131 368	

PASSIF				Ex. N Net 1		Ex. N-1 Net 2	
OFFICE du TRIBUNAL de COMMERCE de CASTRES							
K Capital social ou individuel*	30 JUIN 2021			120	8 000	8 000	
Ecart de réévaluation				124			
P Réserve légale				126	2 944	2 944	
R Réserves réglementées				130			
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'œuvres d'art)	131			132	81 850	81 850	
P Report à nouveau				134	-2 830	-2 235	
R Résultat de l'exercice				136	50 854	-596	
E Provisions réglementées				140			
Total I				142	140 818	89 964	
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
D Emprunts et dettes assimilées (4)				156			
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)				164	10 886	3 366	
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)				166	47 532	30 049	
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N :	169	9 079		172	23 323	7 989	
E Produits constatés d'avance				174			
Total III				176	81 741	41 404	
Total général (I + II + III)				180	222 560	131 368	
R (1) Dont immobilisations financières	193	19 734	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
E à moins d'un an							
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 029	
V (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immob. cédées au cours de l'ex.*	184		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Certifié Conforme

Désignation de l'entreprise :		EURL AJC		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2020		31/12/2019	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	343 392		276 228
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	Intracommunau.	217	218			
D	Production stockée* (variatio stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226	14 666		
X	Autres produits			230	60		2 890
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	358 118		279 115
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	191 165		136 368
H	Variation de stock (marchandises)*			238	-15 318		-1 276
A	Achats de matières 1* et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	834		1 858
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	620		-274
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	66 395		81 953
E	- mobilier	- Immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	3 131	244	7 672		6 509
	Rémunérations du personnel*			250	40 710		37 630
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	1 709		1 557
X	Dotations aux amortissements*			254	713		1 819
P	Dotations aux provisions			258			4 028
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	7 320		9 542
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professio	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	301 819		279 713
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	56 298		-597
	Produits financiers	(III)		280	1 904		2
D	Produits exceptionnels	(IV)		290			
I	Charges financières	(V)		294			
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300			
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		308	7 348		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	50 854		-596
B - RESULTAT FISCAL				312	50 854	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	7 348		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 sexies)				996		342	
Zone franche urbaine (44 octies et 44				997			
Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)				133			
Bassins d'emploi à redynamiser				991			
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)				991			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				999			
Bassins Urbains à dynamiser - BUD				992			
ZFANG (44 quatorzièmes)				345			
Investissements outre-mer				344			
Zone de développement prioritaire (44 septièmes)				993			
Dont créances due au report en arrière du déficit*				346			
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)				643			
Dont déduct. exception. (art 39 decies B)				645			
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)				647			
Dont déduct. exception. (art 39 decies D)				649			
Dont déduct. exception. (art 39 decies E)				641			
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)				990			
Dont déduct. exception. (art 39 decies G)				949			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	44 536	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables* :	dont imputés/résultat :				360	596
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370	43 940	372	

Certifié
Conforme

Désignation de l'entreprise : EURL AJC								Néant :		
I	IMMOBILISATIONS									
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des Immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400	51 000	402		404		406	51 000	
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
i	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat, out	440	1 249	442		444		446	1 249	
C	Inst. gén. agenc.	450	3 752	452		454		456	3 752	
O	Mat. de transport	460	7 500	462		464		466	7 500	
R	Autres immos corp.	470	583	472	1 029	474	583	476	1 029	
Immob. financières		480	19 877	482		484		486	19 877	
TOTAL		490	83 960	492	1 029	494	583	496	84 407	

II	AMORTISSEMENTS						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif	Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations incorporelles	500		502	504	506		
I Terrains	510		512	514	516		
M Constructions	520		522	524	526		
M Installations techn., mat. & out. ind.	530	968	532	250 534	536	1 218	
C Inst. générales, agents divers	540	2 960	542	264 544	546	3 223	
O Matériel de transport	550	7 500	552	554	556	7 500	
R Autres immobilisations corporelles	560	583	562	199 564	583 566	199	
TOTAL	570	12 010	572	713 574	583 576	12 140	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5	6	7	8	9
cédes virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	PORTABLE ACER ASPIRE								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values			
	1	2	3	4	5	Long terme			
						19 %	15% ou 12,8%	0 %	
						6	7	8	
1	583	583							
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
	583	583							
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590				
			TOTAL		596				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO

TOTAL 596

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EURL AJC

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros

Siège social: 16 Rue Henri Régnault 81100 castres

528 132 244 RM 810

Procès-verbal de la décision ordinaire en

L'an deux mille vingt un le 21 juin à 10 heures 30

L'associé unique de la société à responsabilité limitée susnommée au capital de 8000 euros divisé en 80 parts, a pris la décision ordinaire suivante, sur la convocation de la gérance.

Le gérant Mr GAYRAUD Cyril, est présent.

Il constate que l'associé unique est présent.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020
2. Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et affectation du résultat.
4. Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et décision à cet égard.
5. Quitus à la gérance.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé :

- ses rapports;
- les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe;
- le texte des résolutions proposées.

Puis, le gérant déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les formes et délais légaux. Il ajoute que l'associé n'a pas usé de la faculté offerte par l'article L. 223-26 du Code de commerce, et n'a pas posé de questions écrites.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du gérant.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu le rapport de gestion dressé par la gérance, relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2020 approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un bénéfice de 50 854,41 €

L'associé unique donne quitus entier et définitif au gérant de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, et décide d'imputer le bénéfice de l'exercice de façon suivante :

- Au compte de :	
- Autres réserves	
-Solde crédit	50 854,41 €

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'associé unique, lecture faite du rapport spécial de la gérance relatif aux conventions visées à l'article L.23-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport en ses termes et conclusions.
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures après signature du présent procès-verbal.

Cyril GAYRAUD
Associé Unique et Gérant

LITRIMARCHÉ
SARL A.J.C.
16 rue Henri Regnault
81100 CASTRES
Tél : 05 63 72 56 48 Fax :
RC 528 132 244 / 2010.B 461
SIRET 528 132 244 00013 - SIREN 528 132 244
TVA Intra FR 05 528 132 244